

Projet éolien de Moulins-en-Tonnerrois

■ Lettre d'information n°3 - septembre 2021



Co-construire
ensemble

ÉDITO

Chères habitantes, chers habitants,

Le développement du projet éolien de Moulins-en-Tonnerrois suit son cours, les études de faisabilité arrivent bientôt à leur terme et nous pourrions prochainement définir une trame d'implantation et réaliser l'étude d'impact du projet.

Dans cette nouvelle lettre d'information, nous vous proposons de poursuivre le travail initié dans les précédentes en commençant à prioriser les propositions de retombées pour la commune. Ce travail individuel nous permettra ensuite d'approfondir collectivement les propositions les plus plébiscitées par l'ensemble des habitants.

En outre, nous connaissons vos questionnements sur l'impact acoustique de ce nouveau projet sur la commune. C'est pourquoi nous vous partageons le retour du bureau d'études Echo Acoustique qui a participé au premier atelier de co-construction en juin dernier.

A très vite,

Maria CANDAMIL,
Cheffe de projet éolien Velocita énergies
Caroline SENECHAL,
Chargée de projets énergies renouvelables BAE



les retombées pour le territoire

LES RÈGLES DU JEU

Sur la page intérieure de cette lettre, vous trouverez l'ensemble des mesures proposées par les habitants. Certains d'entre vous ont déjà voté pour les propositions qui leur semblent prioritaires à réaliser via la plateforme participative du projet. Nous vous invitons à prioriser les propositions émises et de les approfondir si besoin.



**Comment faire pour participer ?
Vous pouvez nous transmettre
vos contributions :**

- sur le site internet du projet : www.projet-eolien-met.fr
- ou envoyer une photo de votre travail à **Ophélie JOVELIN** (Mazars) :
- ophelie.jovelin@mazars.fr
- 07 61 58 56 91

La co-construction des mesures d'accompagnement

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Non obligatoires mais encadrées légalement, les mesures d'accompagnement doivent être en lien avec la transition énergétique de Moulins-en-Tonnerrois, l'amélioration du cadre de vie ou la dynamisation de la biodiversité sur le territoire.

VOS PROPOSITIONS DE MESURES POUR LA COMMUNE ET LES PREMIERS VOTES :

AUTOUR DE LA SOBRIÉTÉ ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Une prime à la rénovation des habitations



Une aide à la conversion de systèmes de chauffage énergivores



Une participation financière à la rénovation de bâtiments communaux



Une participation financière à la facture d'électricité individuelle



Une prime à l'installation de panneaux photovoltaïques individuels



AUTOUR DE LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES LIÉES AUX TRANSPORTS



Une aide financière pour l'achat de vélos électriques



L'installation d'une borne de recharge pour véhicule électrique au pied d'une éolienne ou au centre de la commune



A VOUS DE JOUER !

Quelles sont les 3 propositions que vous souhaiteriez voir aboutir ? N'hésitez pas à les préciser davantage !

1

AUTOUR DE LA MISE EN VALEUR DU PAYSAGE ET DU CADRE DE VIE



L'installation de la fibre optique



Un nouvel aménagement des abords du calvaire



Un nouvel aménagement de la mare via l'installation de nouveaux jeux pour enfants et d'une barrière à l'entrée pour limiter les déjections canines



La création de chemins de randonnée aux abords des éoliennes



L'installation de bancs le long de la rue du château



AUTOUR DE LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ



Le repeuplement de la forêt communale en concertation avec l'ONF



L'installation de nichoirs, adaptés à l'avifaune locale



La plantation de haies, d'arbres fruitiers et autres essences favorisant la biodiversité



La création d'un jardin médicinal en lieu et place de la mare



AUTOUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC



La réalisation de fresques au pied des éoliennes par les enfants du village



Des actions de sensibilisation des jeunes aux énergies renouvelables via un parcours santé



L'installation de panneaux pédagogiques sur l'éolien



Soutien financier aux associations locales comme l'association médiévale



2

3



Prenez une photo et envoyez-nous vos contributions via la plateforme participative ou en contactant **Ophélie JOVELIN** !

Zoom sur... l'étude acoustique

LE RETOUR DU BUREAU D'ÉTUDES ECHO ACOUSTIQUE



L'objectif d'une étude acoustique est d'évaluer l'impact sonore du projet à l'étude. Cet impact est cumulé à l'impact sonore du parc existant. Plusieurs étapes sont nécessaires pour réaliser l'étude :

1. Réalisation des mesures sur site, intégrant le bruit du parc existant
2. Calcul du bruit résiduel (sans aucun parc éolien)
3. Calcul du bruit ambiant cumulé des deux parcs éoliens
4. Calcul des émergences acoustiques
5. Optimisation du parc éolien

Pour cela, une campagne acoustique de 2 semaines a été lancée en mai 2021, vous trouverez ci-dessous la carte des 7 points d'écoute.

L'ensemble des directions et des vitesses de vents ont été captées pendant cette campagne.



Une fois l'implantation connue, nous réaliserons l'étude d'impact et, si cela s'avère nécessaire, nous proposerons des préconisations d'optimisation comme par exemple l'installation de serrations en bout de pales ou le bridage d'éoliennes en fonction de la configuration du vent.



Maria CANDAMIL
Cheffe de projets éoliens
Velocita énergies
06 48 26 37 57
mcandamil@velocitaenergies.fr

Caroline SENECHAL
Chargée de projets énergies renouvelables
BAE
06 68 65 42 34
c.senechal@bae-energie.com

Ophélie JOVELIN
Cheffe de projets
Mazars, équipe Concertation
07 61 58 56 91
ophelie.jovelin@mazars.fr